APELGC GUEST – Rencontre mairie 15 octobre 2022

Date de la réunion : 15/10/2022

Représentants Mairie : Mmes Anne Fommarty (Maire Adjointe déléguée aux Affaires scolaires), Marie-Agnès Marquis (Service Affaires scolaires) et Mme Geneviève Gaillabaud (Maire Adjointe déléguée à l'Emploi et au Coworking)
Participants APELGC : Mmes Mildred Maurice et Catherine Chin
Participant FCPE : M. Mathieu Araman et Mme Sahla Saidi

1/ Pour la maternelle

- Atsem : effectifs / remplacement / organisation

A la maternelle R. Guest : 2 PS, 2 PS/MS et 1 MS. Cette composition demande 4,5 agents alors que 5,5 sont en poste (dont 1 agent de restauration) donc le nombre couvre le nombre d'ATSEM demandé.
L'organisation est faite par le responsable de site et en accord avec la direction.
3 ATSEM volantes sont sur La Garenne Colombes. Remplacement des absences en fonction des besoins et les classes de PS restent prioritaires.

- La directrice du centre de loisirs est partie en congés maternité fin septembre. Qui la remplace ?

C'est Florian qui la remplace. Il est l'adjoint de Céline et connaît très bien l'école.

- Lorsqu'il y a une grève, les agents de la mairie doivent-ils se déclarer 48h avant s'ils souhaitent faire grève ? Que se passe-t-il s'il y a moins d'agents sur un groupe scolaire ?
Pour la grève du jeudi 29 septembre, il n'y avait pas d'ATSEM pour accueillir les enfants de PS le matin. Certains enseignants ont inquiété des parents en leur demandant s'ils pouvaient venir récupérer leurs enfants pour le déjeuner au lieu de les laisser à la cantine (le jour même devant l'école).
Finalement, la journée s'est bien passée. Nous vous remercions pour le renfort apporté par la mairie ce jour-là.

La mairie nous indique que les agents sont censés les informer à l'avance (pour pouvoir organiser le service minimum s'il y a besoin) mais ils n'ont pas d'obligations de le déclarer 48h avant (contrairement aux enseignants).
Pour le temps de cantine, s'il y a un manque d'effectifs lié à la grève, il a été décidé d'utiliser de la vaisselle jetable (assiettes, couverts, …). La mairie est consciente que ce n'est pas une solution écologique mais le personnel ne peut pas tout laver à la main vu les effectifs importants et la pénibilité. Cela permet d'alléger le travail des agents.

2/ Pour l'élémentaire

- Navettes : organisation générale ?
Tous les parents vous remercient pour la mise en place de ces navettes.
Néanmoins, un rappel serait apprécié sur le fait que l'animateur de la navette parte bien avec tous les élèves cochés.
Un rappel a été fait.
La navette peut se faire en car ou à pied (selon la distance de l'école par rapport au lieu de l'activité).

- Nombre d'animateurs en général le mercredi ?
Apparemment, il semblerait que le début d'année ait été compliqué (problème de sécurité de nos enfants).
Donc certains modules ne peuvent pas avoir lieu,... ou certaines activités de centres de loisirs seraient moins intéressantes.
(2 semaines en septembre) (14 et 21 septembre)

Pour le mercredi, il y a le directeur du centre et son adjoint + les animateurs dont le nombre dépend du nombre d'enfants inscrits.
Pour rappel :
- En maternelle, il y a 1 animateur pour 8 enfants.
- En élémentaire, il y a 1 animateur pour 12 enfants.

En élémentaire, il y a en moyenne :
- 120 enfants le mercredi matin soit 10 animateurs.
- 105 enfants le mercredi après-midi soit 9 animateurs.

Le début d'année a été compliqué à cause des problèmes de réservations des parents et le fait que certains animateurs ne sont pas revenus à la rentrée alors qu'ils avaient confirmé en juin leur venue en septembre. Le recrutement a été complété depuis. La mairie nous confirme qu'actuellement le recrutement est complet.

La mairie souhaite rappeler que :
- **Toutes les réservations doivent se faire 72h complet avant le jour de consommation.**
- **Il est possible d'annuler une réservation 24h complet avant.**
- **Il est possible de réserver à l'année en utilisant la périodicité. Le mode opératoire a été mis à jour par la mairie pour expliquer l'option de périodicité.**

Elle constate que les réservations sont chaotiques tous les débuts/fins de mois et au retour des vacances. Il y a beaucoup d'oublis. Il ne faut donc pas hésiter à réserver à l'année vu qu'il y a une certaine flexibilité pour le délai d'annulation.

- Les animateurs font écouter des chansons sur leur téléphone. Celles-ci ne sont pas du tout appropriées et le volume sonore serait trop important, ça ne laisse pas la place aux activités.

Un rappel aux animateurs a été fait.
Il existe une liste de chansons référentes qui sont adaptées aux enfants. La liste est différente entre la maternelle et l'élémentaire.
Les animateurs ne sont pas censés faire écouter des chansons qui ne font pas partie de cette liste.

- Gourdes :

La distribution de gourdes a été très appréciée l'année dernière. Est-il prévu d'équiper les CP de gourdes chaque année ?

Concernant les gourdes distribuées l'année dernière : nous souhaitons vous remonter que certaines gourdes sont parfois hors-service (fuites) au bout d'un an.

Oui, c'est prévu et c'est commandé.
Le problème de qualité des gourdes va être remonté.

- Numérique :

Suite aux réunions du groupe de travail sur le numérique l'année dernière, il a été décidé d'un budget pour l'achat de 13 ENI (Écran Numérique Intéractif). Ils vont être achetés et répartis dans toutes les écoles afin d'équiper cette année toutes les classes de CM2 et CM1/CM2.
3 ENIs sont donc prévus pour l'élémentaire Guest avec un accès internet intégré par routeur 4G.
C'est un projet sur 5 ans : toutes les classes des écoles élémentaires seront équipées d'un ENI.
La mairie a le souhait que les ENIs servent. Si un enseignant ne veut pas s'en servir alors il ne sera pas équipé (il le sera pour un autre enseignant volontaire).
Une formation de prise en main sera faite pour les enseignants qui seront équipés. Les enseignants seront également coachés par le référent numérique de l'Education Nationale.

3/ Points communs élémentaire / maternelle :

- Protocole actuel.

Est-il prévu d'installer des extracteurs d'air dans les écoles ?

Concernant le protocole, il est très léger en ce moment. Le fonctionnement est normal mais une attention particulière est gardée pour l'hygiène notamment pour le lavage des mains des enfants.
Pour l'installation des extracteurs d'air, c'est à l'étude (faisabilité technique) mais c'est très cher (par exemple : La crèche Verdun en a eu pour 500k euros pour une plus petite surface).

- Nous souhaitons reprendre plus régulièrement des observations modules, centre de loisirs, test cantine et bien-être. Pouvez-vous nous confirmer que nous pouvons actuellement en faire ?

Actuellement, le protocole sanitaire le permet. Il est donc possible de faire des observations et des tests cantine. Il faut faire la demande à Mme Marquis et Mme Paul, et prévenir au minimum 2 semaines à l'avance.
Une personne autorisée par association.

- **Guichet numérique :**
  - Demande à ce que la partie navette soit possible dès début septembre. Car problèmes entre le temps où la fiche est déclarée et le moment où c'est réellement actif et donc problèmes pour les parents qui, du coup, ne peuvent pas en bénéficier rapidement.

La mairie va voir avec M. Baptiste Dubois (Maire adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports) pour étudier la possibilité de dématérialiser les fiches navettes et que les associations puissent valider les fiches navettes en ligne. Cela serait un gain de temps.

- Certains parents nous remontent qu'ils ne reçoivent pas les emails des factures des activités périscolaires à partir de juin et durant l'été. Ils sont donc surpris de recevoir une facture par courrier du Trésor Public à la rentrée.

Les emails des factures des activités périscolaires sont bien envoyés à toute les familles en juin et durant l'été. Peut-être qu'il y a eu quelques bugs de mailings. Pas d'inquiétude lorsqu'on reçoit la facture par courrier du Trésor Public : il n'y a pas de majoration.

- Navette du mercredi :
  Concernant les réservations pour la navette, par exemple pour le mercredi matin, certains parents ne comprennent pas pourquoi ils doivent cocher Modules + Navette alors que les enfants ne vont pas bénéficier des modules (ou alors très peu).
  Quand l'enfant participe à un module de langues, ils ne doivent que cocher le module de Langue (et pas les Modules).
  Pourquoi ce n'est pas la même chose pour la navette ?

Ce n'est pas tout à fait vrai. Cela dépend de la prise en charge de l'enfant par les animateurs.
Si l'enfant est seulement pris en charge par l'animateur de la navette alors il est possible de réserver que la navette. Dans le cas contraire, les parents doivent cocher navette et modules car ils sont tout de même pris en charge par les animateurs en plus de la navette.
Pour les modules de langues, c'est la même chose. Si l'enfant arrive et repart directement après son cours de langue, alors il est possible de cocher que le module de Langue. Mais s'il arrive avant ou reste après le cours de langue, il faut également cocher les modules vu qu'il est pris en charge par les autres animateurs.

- Nouveau prestataire cantine à partir du 1er novembre. Pourriez-vous nous donner plus d'informations sur la reprise des prochaines commissions des menus ?

Il n'y aura pas de commissions des menus pour les 2 mois à venir. La prochaine sera sûrement courant novembre.
Les menus pour novembre/décembre sont les menus proposés dans le cadre du marché. La commission a été faite en comité restreint.
La mairie a rendez-vous avec la Sogeres la semaine prochaine. Elle a décidé de garder le même prestataire.

Dû à la conjoncture actuelle, la mairie nous signale que le prestataire cantine a aussi des problèmes de fournisseurs et/ou de livraisons en ce moment. Les menus peuvent donc être changés à la dernière minute.

- Travaux :
Retour sur les travaux réalisés sur le groupe scolaire Guest cet été

- Tous les luminaires de l'école ont été remplacés par des LEDs.
- Quelques changements de faux plafonds s'ils n'étaient pas adaptés à la pause des LEDs.
- Peinture dans certaines classes.
- Les portes coupe-feux ont été changées à l'élémentaire.
- Quelques travaux au fond de la maternelle.

Projet travaux 2023 (été prochain) : isolation des bâtiments de l'école par l'extérieur pour avoir au minimum 19 degrés dans toutes les classes (réglementation aux normes de l'État). Il y aura 5 à 6 semaines de travail réel. Une attention sera apportée pour qu'il y ait le moins de désagréments possibles pendant le temps scolaire.

Projet futur : végétalisation des cours d'écoles.

- Est-il prévu d'organiser cette année les PPMS / exercices d'incendie sur le temps périscolaire ?

C'est prévu.

- Certains parents nous demandent s'il serait possible d'avoir une affiche avec la présentation de l'équipe en place (sans les photos) ?

C'est possible pour un organigramme simple (sans les photos et les noms de l'équipe).

- Comment sont gérés les enfants en situation de handicap sur le temps périscolaire ?

La mairie explique qu' un rendez-vous avec Mme Paul et le référent handicap de la ville pourrait avoir lieu pour qu'ils nous expliquent mieux comment sont gérés les enfants en situation de handicap sur le temps périscolaire. Les enfants en situation de handicap sont pris en charge individuellement et des recommandations sont également faites sur le temps périscolaire.
Le référent handicap peut recevoir les familles. Il ne faut pas hésiter à le contacter.

4/ Informations diverses

- Pour des questions d'économie d'énergies, la mairie réfléchit à une idée de regroupement des centres de loisirs donc de fermer un centre de loisirs sur 2 à Noël et en février.